

L'Adresse—M^{me} Collins

Britannique, 70,000 emplois nouveaux ont été créés depuis septembre 1984. Je sais cependant que ces statistiques sont une maigre consolation pour l'homme et la femme, jeunes ou vieux, qui cherchent du travail en vain.

Certes, nous sommes fiers à juste titre des réalisations accomplies depuis deux ans, mais nous reconnaissons que le travail est loin d'être achevé et que nous devons continuer à faire porter notre attention sur les cinq éléments essentiels nécessaires à la concrétisation de notre objectif, soit le renouveau économique. Le premier est la gestion des affaires gouvernementales. Pour la première fois depuis de nombreuses années, nous démontrons aux Canadiens qu'il est possible de gérer efficacement les affaires publiques, et de maîtriser les dépenses de l'État. L'année dernière, par exemple, les dépenses totales au chapitre des programmes du gouvernement ont baissé pour la première fois depuis quarante ans. Le déficit a fléchi pour la première fois depuis six ans, grâce surtout à la compression des dépenses. D'ici 1990, le déficit devrait être de 26.7 milliards de dollars de moins qu'il ne l'aurait été si le gouvernement n'avait pas agi.

Des voix: Bravo!

Mme Collins: Je vais utiliser une analogie. Nous étant saisis de la barre d'un navire abandonné au gré des flots, nous sommes parvenus, grâce à d'énormes efforts et à quelques sacrifices, à rétablir son cap et à reprendre la route. Maintenant qu'il a mis de l'ordre dans ses affaires, que doit faire notre gouvernement pour stimuler la croissance et la création d'emplois?

Depuis que nous exerçons le pouvoir, nous avons estimé que notre rôle doit surtout consister à encourager les Canadiens à investir, à créer de nouvelles entreprises et des emplois, quitte ensuite à les récompenser de leur peine. Le succès de cette entreprise exige que les taux d'intérêt soient maintenus durablement à de bas niveaux; or, le taux est plus bas qu'il ne l'a jamais été depuis 1978. Cela signifie que les Canadiens peuvent maintenant prendre le risque d'emprunter pour investir. Ce bas niveau des taux d'intérêt a également constitué un formidable encouragement pour le secteur de la construction. Au lieu de perdre leur maison, comme tant de familles canadiennes durent le faire il y a quelques années à peine, les Canadiens construisent et achètent maintenant plus de maisons que jamais auparavant. À l'heure actuelle, les familles canadiennes qui contractent une hypothèque de 50 000 \$ versent des mensualités de 108 \$ de moins qu'il y a deux ans.

En plus de maintenir les taux d'intérêt au plus bas, le gouvernement doit maîtriser l'inflation. S'il négligeait de le faire, celle-ci pourrait bien priver les Canadiens de leur pouvoir d'achat et freiner la demande pour les produits de consommation. Elle mettrait également en péril l'épargne que des centaines de milliers de nos concitoyens ont mis de côté en prévision de leur retraite. Or, depuis deux ans, le gouvernement fait en sorte de maintenir l'inflation à 4 p. 100 environ, soit un niveau inconnu depuis 1971 et presque inconcevable il y a quelques années à peine.

• (1120)

Pour créer un milieu favorable aux investissements et à l'expansion, nous avons également, et nous entendons continuer à le faire, porté notre attention sur une deuxième question, celle de la réglementation par le gouvernement et de son

intervention directe sur le marché. Nous avons constaté qu'il n'était plus nécessaire pour le gouvernement de posséder ou d'exploiter des sociétés qui ne jouent pas un rôle d'intérêt public important et pourraient tout aussi bien être laissées au secteur privé. Nous avons déjà réussi à vendre de Havilland, Canadair et les Arsenaux canadiens. Je sais que nous nous pencherons sur d'autres sociétés d'État afin de déterminer si oui ou non, quand et comment, le gouvernement peut s'en défaire.

La prolifération des règlements imposés par le gouvernement a été cause de frustrations pour des particuliers et des entreprises. Nous allons présenter des mesures pour éliminer les formalités et la paperasserie inutiles, et je m'en réjouis. Nous mettrons également en place une nouvelle réglementation pour les secteurs du transport et des services financiers, réglementation qui contiendra les garanties indispensables pour le public mais favorisera la concurrence, l'efficacité et la compétitivité sur la scène internationale.

La troisième composante du programme de renouveau économique touche le régime fiscal et, comme il a été mentionné dans le discours du trône, nous réaliserons à ce chapitre d'importantes réformes pour rendre le système plus simple, plus équitable et moins lourd. Personne n'aime payer des impôts et pourtant, nous reconnaissons tous qu'il faudra toujours en payer. À mon avis, ce que la plupart des Canadiens veulent, c'est un système équitable et équitablement administré. Je sais que nous attendons tous les détails des initiatives du ministre des Finances (M. Wilson) à cet égard et que nous sommes particulièrement heureux qu'il se soit engagé à alléger la part du fardeau fiscal supportée par les particuliers.

Quatrièmement, tout en prenant différentes mesures pour relancer l'économie, nous reconnaissons qu'il continue d'y avoir des inégalités au Canada, comme je l'ai mentionné tout à l'heure. C'est là que le gouvernement doit intervenir pour aider les régions, les collectivités qui traversent une période difficile.

Les programmes spéciaux destinés au Canada atlantique, les récentes initiatives pour venir en aide aux céréaliers et aussi au secteur de l'énergie dans l'Ouest, prouvent à l'évidence que le gouvernement s'attaque résolument à ces questions difficiles et qu'il le fait avec compétence.

Je suis heureuse de constater qu'en ce qui concerne la Colombie-Britannique, on s'applique particulièrement à diversifier ses grandes assises économiques.

Les achats gouvernementaux peuvent également servir à favoriser le développement régional. C'est ainsi que le discours du trône réaffirme la volonté du gouvernement de faire construire le brise-glace Polar 8, et ce contrat pourrait être adjugé aux chantiers navals de la Colombie-Britannique. La construction de ce navire serait un excellent moyen de relancer l'économie de la province; ce serait en tout cas extrêmement avantageux pour la construction navale de la côte ouest, les travailleurs et leurs familles. Je suis certaine que personne ne s'étonnera, ici ou à Capilano, que je continue à réclamer du gouvernement une décision en ce sens.

Le cinquième élément du renouveau économique concerne l'expansion du commerce. Le Canada a toujours été un pays marchand. Les fourrures et les métaux ont compté parmi nos premières exportations. De nos jours, la Colombie-Britannique exporte 34 p. 100 de son produit intérieur brut. Le Canada se